

## PROVINCE DE QUÉBEC MRC LES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

## **AVIS DE MOTION**

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif en urbanisme et abrogeant les règlements 448-96 et 34-2005

Lors de la séance du conseil municipal du 7 novembre 2023, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion a été donné par Madame Johanne Picard qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de Règlement numéro 05-2023, règlement portant sur la révision de la constitution du comité consultatif en urbanisme et abrogeant les règlements 448-96 et 34-2005.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 8 novembre 2023.

Linda Normandeau

Directrice générale et greffière-trésorière